



Commission de la Fédération Nationale de la Chasse
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX

Feuille d'engagement

* La JOURNEE SAINT HUBERT du Loiret

le 07 Octobre 2023 sur le territoire de la Société de chasse militaire de Cercottes

Rdv à 8h00 sur la commune de Cercottes (45) (itinéraire fléché et cartographié)

(Date limite d'inscription le 30/09/23)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasseresse » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt.
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier.
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialsant**.
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialsant**.
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur.

La FDC45 rembourse l'inscription pour la classe «jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés»

Sur présentation de la feuille d'engagement.

Montant de l'engagement par chien : 25€

Prix du repas :€

Réservations des repas :

Règlement chèque au nom de : **La Journée Saint Hubert**

A retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

Gilles Venot
9, La Mare - 45310 Coinces

Important: Pour les Catégories des "Trialsant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail..... (Un chien est dit "trialsant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avvertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé - Signature :

Attention: Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'à la date limite d'inscription, (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.